

Les fils des filles de Laban

Analyse rhétorique et narrative de Gn 29,31–30,24

L'épisode de Gn 29,31–30,24 raconte comment Jacob devient père de douze enfants. C'est dire s'il y est question de paternité et de filiation ! Mais à observer le récit, on s'aperçoit que le lien de filiation s'établit davantage avec les mères qu'avec Jacob qui est au mieux le bénéficiaire des fils qu'elles lui donnent¹. Léa et Rachel, en effet, nomment presque tous leurs fils — y compris adoptifs — et, en commentant ce nom, établissent avec ceux-ci un rapport de filiation. Au moyen d'une étude synchronique où la réécriture servira à regarder le texte de près avant d'envisager son fonctionnement narratif, je tenterai de clarifier ce qui s'y dit de la filiation humaine, en hommage et gratitude à l'ami Roland Meynet.

D'un point de vue narratif, ce texte est assez singulier². Sa façon de juxtaposer les rapports de naissances a quelque chose de lassant et ne laisse guère attendre qu'une intrigue s'y développe comme c'est le cas dans les épisodes précédents. Pourtant, ces naissances interviennent sur fond d'un conflit d'abord latent entre les deux filles de Laban, victimes de la ruse de leur père qui, pour garder auprès de lui un neveu béni et efficace au travail (voir 30,27), lui a imposé Léa avant de lui permettre d'épouser celle qu'il aime, Rachel. C'est ainsi qu'il a amené ses filles à être des rivales. Étant donné les circonstances de ces mariages, il était prévisible, en effet, que « Jacob aime Rachel plus que Léa » comme le récit l'enregistre au terme de cette scène (Gn 29,30).

C'est alors que YHWH vient ajouter son grain de sel (29,31).

+ YHWH	vit
: oui ! détestée	(était) <i>Léa</i>
+ et il ouvrit	la matrice-d' <i>elle</i>
: et <i>RACHEL</i>	(était) stérile

La disposition alternée action de YHWH (wayyiqtol) / situation d'une femme (proposition nominale) souligne ici l'opposition entre les deux sœurs : l'une est l'objet de toute l'attention divine qui lui accorde la fécondité, tandis que l'autre reste infertile, YHWH semblant même se désintéresser d'elle³. Mais ce qui

¹ Par six fois, le récit enregistre le fait que les femmes enfantent « pour Jacob » : il s'agit des quatre fils des servantes (30,5.7.10.12) et des deux derniers fils de Léa (Issachar, v. 17 et Zabulon, v. 19). En 29,34, la même Léa avait dit avoir enfanté trois fils « pour Jacob ».

² Voir J.P. FOKKELMAN, *Narrative Art in Genesis*, Assen – Amsterdam 1975, 134.

³ Il n'intervient pas par rapport à Rachel, les deux verbes d'action étant liés à la seule Léa.

frappe, plus largement, c'est le contraste entre le point de vue de Jacob, que le verset 30 reflète (il préfère Rachel à Léa), et la façon dont YHWH perçoit la situation, son point de vue étant plus objectif que celui du mari : il voit que Léa est « détestée », au sens de pas aimée (*š'nu'â*)⁴. À ses yeux, la discrimination en faveur de Rachel est une forme de haine vis-à-vis de Léa, une injustice qu'il compense en donnant à celle-ci un avantage dont sa sœur est privée⁵. En agissant de la sorte, il reproduit ce qu'il avait fait pour Abel : en accordant sa considération à son offrande sans regarder celle de Caïn, il corrige l'injustice dont Abel est victime depuis qu'il a reçu le nom de « Fumée, Vapeur » (*hevel*), alors que son frère aîné était considéré par leur mère comme un demi-dieu (4,1b-2a)⁶.

Ainsi, comme dans l'histoire des premiers frères, chaque sœur a désormais un « manque » correspondant à un « avantage » que l'autre détient : Rachel est inféconde mais est comblée de l'amour de Jacob, tandis que l'inverse se vérifie pour sa sœur. Voilà qui amorce une tension narrative, dans la mesure où une telle situation est propice à l'envie et à la jalousie. Cette tension reste cependant latente, la fin du chapitre 29 étant entièrement focalisée sur Léa et ses premiers fils, tandis que Rachel reste quant à elle dans les coulisses du récit (v. 32-35 : voir schéma page suivante, après l'observation du texte).

Les quatre notices de naissance sont juxtaposées, ce qui rend sensible la répétition d'un même schéma comprenant la conception, l'enfantement, une déclaration et le don d'un nom. Une variation de taille est toutefois à souligner : la notice initiale se différencie des trois suivantes où sont inversés le don du nom et la déclaration qui l'explique, et où la répétition de la grossesse est soulignée par un « encore » (*'ôd*). En réalité, la première notice est rédigée de manière à mettre en évidence le nom de l'aîné au moyen d'une inversion chronologique signalée par l'évitement du wayyiqtol de succession au profit d'un qatal⁷. Quant aux trois autres, elles commencent et se terminent par des formules quasiment identiques, le nom du fils étant posé comme terme final. Une petite variation est néanmoins à souligner dans la troisième notice (v. 34) où le sujet du verbe « appeler » (*qārā'*) n'est plus au féminin, mais au masculin.

L'observation de la structure rhétorique fait voir d'autres rapprochements entre les déclarations d'où sont tirés les noms des fils. Dans chacune d'elles, Léa parle d'elle-même de façon insistante (verbe et pronom indépendant ou suffixé à la 1^{re} personne du singulier). À trois reprises, elle cite YHWH : les deux pre-

⁴ Pour ce sens, voir Dt 21,15 qui oppose avec ce terme deux coépouses, l'une aimée, l'autre non.

⁵ Sur cette façon d'agir de YHWH en Gn 29, voir par ex. L. ALONSO SCHÖKEL, *Dov'è tuo fratello ? Pagine di fraternità nel libro della Genesi*, Biblioteca di cultura religiosa 50, Brescia 1987, ou A. LACOCQUE, « Une descendance manipulée et ambiguë (Genèse 29,31–30,24) », in J.-D. MACCHI – T. RÖMER, ed., *Jacob. Commentaire à plusieurs voix. Gen 25–36. Mélanges offerts à Albert de Pury*, MoBi 44, Genève 2001, 109-127 (ici, 123).

⁶ Voir à ce propos mon analyse dans A. WÉNIN, *D'Adam à Abraham ou les errances de l'humain*, Lire la Bible 148, Paris 2007, 136-146.

⁷ Pour cette tournure, voir P. JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome 1963, § 118d.

mières pour reconnaître qu'il s'est intéressé à son humiliation (« voir », v. 32) et à la haine dont elle est l'objet (« entendre », v. 33), la troisième fois pour faire de lui l'objet de sa louange (v. 35). L'autre personnage qu'elle mentionne, c'est son mari (« l'homme de moi ») qui figure dans les première et troisième déclarations (v. 32 et 34) : les deux fois, elle le relie à son espoir que « maintenant » (*'attâ*), son attitude change à son égard de sorte qu'elle ne soit plus détestée comme elle s'en plaint dans la deuxième déclaration. Enfin, les notices 3 et 4 ont en commun l'expression « cette fois » (*happa 'am*), reliant ainsi l'espoir qu'une autre relation se noue avec Jacob (v. 34) à la louange de YHWH (v. 35).

L'unimembre final de cette section renvoie au début des notices, mais pour enregistrer le fait qu'a cessé ce qui s'est produit quatre fois : l'enfantement d'un fils.

+ <i>Et elle conçut,</i> + <i>et enfanta</i>	Léa, <i>un fils</i>	v. 32
:: et elle appela - oui ! <i>elle avait dit</i> :	le-nom-de-lui RUBEN	
= Oui ! IL A VU = Oui ! MAINTENANT,	YHWH AIMERA- moi	EN HUMILIATION-de- moi l'homme-de-moi.
+ <i>Et elle conçut</i> + <i>et enfanta</i> - <i>et elle dit</i> :	<i>ENCORE</i> <i>un fils</i>	v. 33
= Oui ! A ENTENDU = et il a donné	YHWH à moi	que détestée <i>AUSSI</i> moi (je suis) celui-ci.
:: et elle appela	le-nom-de-lui SIMÉON.	
+ <i>Et elle conçut</i> + <i>et enfanta</i> - <i>et elle dit</i> :	<i>ENCORE</i> <i>un fils</i>	v. 34
= MAINTENANT cette fois = oui ! <i>j'ai</i> enfanté	se joindra pour lui	l'homme-de-moi à moi trois fils.
:: ainsi IL appela	le-nom-de-lui LÉVI.	
+ <i>Et elle conçut</i> + <i>et enfanta</i> - <i>et elle dit</i> :	<i>ENCORE</i> <i>un fils</i>	v. 35
= Cette fois,	<i>je</i> louerai	YHWH.
:: ainsi elle appela	le-nom-de-lui JUDA.	
+ <i>Et elle arrêta</i>	<i>d'enfanter</i>	

Venons-en à la façon dont se développe la narration au fil de ces notices qui, pour être juxtaposées, n'en suivent pas moins l'ordre chronologique des naissances. L'intervention divine en faveur de Léa (v. 31) est immédiatement suivie d'effet. Le nom que Léa donne à son fils aîné, *r^e'ubēn*, est expliqué par un jeu de mots autour duquel tourne sa déclaration enregistrée ensuite : « YHWH a vu (*rā'ā*) mon humiliation (*b^e'onyī*) ». Léa exprime ainsi son sentiment face à la situation qu'elle vit : elle perçoit l'attitude de Jacob à son égard comme humiliante mais considère que Ruben est le signe que YHWH a perçu sa souffrance, ce en quoi elle voit juste d'ailleurs (voir 29,31a). En lui donnant ce fils, il a compensé le manque d'amour dont elle est victime, éveillant ainsi en elle l'espoir d'obtenir cet amour : « maintenant, mon mari m'aimera (*yē'ābēnī*) ». Ce second verbe partage trois consonnes avec le nom de Ruben⁸, dont la syllabe *bēn*, « fils », le nom lui-même signifiant « Voyez : un fils »⁹.

Cela dit, le fils ne semble pas compter vraiment pour lui-même. Dès sa naissance, il est comme instrumentalisé par sa mère qui le situe au croisement d'une double relation : avec YHWH qui la considère et avec son mari dont l'absence d'amour la frustre. Ruben n'a donc pas droit à un mot pour lui. Il est seulement celui grâce à qui la mère espère être aimée d'un mari qu'elle n'implique cependant pas comme acteur dans le cadre de sa naissance. Cette façon d'ignorer le fils sera une constante de ce récit, sur laquelle je reviendrai en fin de parcours.

Pas plus que Ruben, le deuxième fils n'est considéré en lui-même quand sa mère l'accueille en disant : « YHWH a entendu (*šāma*) que je suis détestée et il m'a donné aussi celui-ci ». Le nom qu'elle lui donne ensuite, *šim'ôn*, souligne cette attitude bienveillante de YHWH, mais révèle indirectement que l'espoir que la naissance de Ruben a fait naître en elle (« mon mari m'aimera », v. 32) ne s'est pas concrétisé, puisqu'elle se sent toujours détestée¹⁰. Elle confirme ainsi le point de vue divin (v. 31a), tandis qu'elle ne nomme même plus celui qui la traite de la sorte. Mais à ses yeux, Siméon est pour elle un don divin qui apporte un correctif à la situation déplorable qui est la sienne.

Après la déception enregistrée lors de la deuxième naissance, l'espoir semble renaître avec l'arrivée de Lévi. Il est certes revu à la baisse, puisque Léa ne parle plus d'amour : « Maintenant, cette fois, mon mari se joindra (*yillāweh*) à moi, car j'ai enfanté pour lui trois fils ». Deux changements sont à noter cependant : d'une part, Léa ne parle plus du personnage divin ; d'autre part, son attitude vis-à-vis de son mari est moins négative et elle le mentionne dans les deux parties de sa parole, où elle imagine une sorte de réciprocité entre eux. En effet, ici, les

⁸ C'est H. MARKS, ed. (*The English Bible. King James Version. The Old Testament. A Norton Critical Edition*, New York 2012, 68) qui signale le double jeu de mot sur le nom de Ruben.

⁹ Voir par exemple G. VON RAD, *La Genèse*, Genève 1968, 299.

¹⁰ En ce sens, D.W. COTTER, *Genesis*, Berit Olam, Collegeville, MN 2003, 228. Pour MARKS, ed. (*The English Bible*, 69), le mot « détestée » (*šēnū'ā*) est un autre jeu de mots sur le nom de Siméon en raison de la présence dans les deux noms d'une sifflante, un nun, et une gutturale.

trois fils ne sont plus pour elle, mais pour Jacob. La modification est sensible : le « YHWH a donné à moi aussi celui-ci » du verset 33 devient « J'ai donné à lui trois fils ». Pour la première fois, Léa reconnaît à son mari la place d'un partenaire au moment de la naissance de leur fils, souhaitant qu'un lien puisse se construire avec lui. Elle cesse de se centrer sur elle-même, sur le négatif dont elle se sent victime — l'humiliation, la haine — et dont elle se plaignait jusqu'ici. Pour la première fois, dès lors, s'ouvre dans ses paroles un espace d'échange entre elle et son mari, un espace pour les fils.

Après cette déclaration qui témoigne d'une évolution chez Léa, le récit note aussi un changement du côté de son mari. C'est lui qui donne au troisième fils le nom de *lěwî*. En effet, on l'a dit, le sujet du verbe « appeler » est cette fois un masculin¹¹ et même si le sujet n'est pas identifié, il ne peut s'agir que du mari et père. Serait-ce le signe qu'il ratifie ce que Léa vient de dire ? Il choisit en effet pour le fils un nom qui reprend le verbe de Léa (« il se joindra » : *yillāweh* – *lěwî*). Ce faisant, il se joint pour ainsi dire à elle.

S'il en est ainsi, on ne doit pas s'étonner qu'à la naissance du quatrième fils, Léa semble comblée au point de se tourner entièrement vers YHWH dans la louange. Avant de nommer *y^ehûdâ*, elle s'exclame en effet : « Cette fois, je louerai ('ôdeh) Yhwh ». Le jeu de mot est double : dans le nom de Juda, on trouve non seulement le verbe « je louerai, célébrerai, rendrai grâce »¹², mais aussi les quatre consonnes du Tétragramme, dont les trois premières aux mêmes places (*yhw dh* / *yhw h*).

Par ailleurs, le fait que Léa reprenne l'expression *happa'am* « cette fois », ou, pour faire écho au sens du terme *pa'am*, « pour le coup », suggère un lien entre ses deux dernières paroles. Ici, en effet, Léa ne parle plus d'elle, de sa dévalorisation, de son manque, ni même de son désir d'être aimée. Elle se tourne vers celui dont elle a affirmé qu'il l'a vue (v. 32) et entendue (v. 33). Ce lien pourrait indiquer que, à ses yeux du moins, ce qui s'est passé avec son mari à la naissance de Lévi a rencontré l'attente qui était la sienne dès le début (v. 32). En louant Yhwh, elle l'associe à cet événement, comme si la modification des

¹¹ La tradition manuscrite massorétique est unanime sur ce point. Le Pentateuque samaritain et la version syriaque ont le féminin, mais il s'agit d'une harmonisation avec le reste du texte, comme l'indique Abraham Tal dans l'apparat critique de la *BHQ*. Il n'y a donc pas lieu de corriger comme la *BHS* le suggère, une solution adoptée par des commentateurs comme G. VON RAD, *La Genèse*, 297 (traduction) ou C. WESTERMANN, *Genesis 12–63. A Commentary*, Minneapolis 1985, 470–471. D'autres optent pour une forme impersonnelle (ou passive), comme N.M. SARNA, *Genesis*, JPS Torah Commentary, Philadelphia 1989, 207, V.P. HAMILTON, *The Book of Genesis. Chapters 18–50*, NICOT, Grand Rapids, MI 1995, 265, ou F. GIUNTOLI, *Genesi 12–50. Introduzione, traduzione e commento*, Cinisello Balsamo (MI) 2013, 163. On se demande ce qui pousse à éviter la solution la plus simple et la plus naturelle, retenue par ex. par la *TOB* ou COTTER, *Genesis*, 228.

¹² En hébreu, les trois dernières consonnes du verbe, *'wdh*, correspondent à celles du nom de Juda, *yhw dh*. Pour le double jeu de mots, voir MARKS, ed., *The English Bible*, 69.

dispositions de son mari envers elle résultait de l'action divine qui lui a donné d'enfanter quatre fils.

À présent, si Léa reste inférieure à sa sœur quant à la beauté et à l'amour de Jacob — elle peut difficilement rivaliser sur ces points (voir 29,17.30) —, elle n'en est pas moins comblée. C'est alors que le récit enregistre que cette femme, féconde grâce à YHWH, cesse d'enfanter, mais sans rien dire de la cause de ce changement¹³. Un élément de curiosité apparaît ici, qui vient nourrir la tension narrative. Car bien que cette tension ne soit guère soutenue dans la succession des récits de naissances, elle est néanmoins présente dans l'évolution qui s'esquisse pour Léa dont le désir d'être aimée (v. 32), déçu dans un premier temps (v. 33), s'accomplit ensuite partiellement dans un rapprochement avec son mari, au point qu'elle réagit à la quatrième naissance à la manière d'une femme comblée. Mais comme le récit a mentionné d'emblée que Rachel était stérile, au fur et à mesure qu'il assiste à cette évolution, le lecteur se demande comment la cadette vit les maternités successives de son aînée et surtout ce qui semble se passer entre celle-ci et Jacob. C'est cette question en suspens que le récit aborde ensuite (30,1-4).

– Et elle vit, :: oui !	RACHEL, <i>elle n'a pas enfanté</i>	pour JACOB	30,1
– et ELLE jalouosa, – et ELLE dit	RACHEL,	la-sœur-d' ELLE à JACOB	
:: Allez ! = et si non,	<i>pour MOI</i> morte	des fils MOI.	
– Et brûla – et IL dit :	la narine de JACOB	contre RACHEL	v. 2
= Est-ce que :: qui a refusé	à la place d'ÉLOHÎM [loin] de TOI	MOI un fruit de ventre ?	
– Et ELLE dit :			v. 3
+ Voici + <i>viens</i>	la-domestique-de- MOI <i>vers elle,</i>	Bilha,	
:: <i>qu'elle enfante</i> :: <i>que J'AI un fils</i>	sur les genoux-de- MOI , MOI aussi	(venant) d' elle.	
+ Et ELLE donna à lui + <i>et il vint</i>	Bilha la-servante-d' ELLE <i>vers elle</i>	pour femme JACOB	v. 4

¹³ L.A. TURNER (*Genesis, Readings*, Sheffield 2000, 130) est de cet avis, mais pour lui, si cela arrive à cette femme jusque-là fertile, c'est que « Jacob ceased having marital relationship with her ». En ce sens aussi, SARNA (*Genesis* 207) renvoie à 30,14.

Cette réécriture met en évidence plusieurs caractéristiques du texte. Le premier et le troisième morceaux (v. 1.3) voient Rachel prendre presque toute la place, tandis que le morceau central (v. 2) fait état de la réaction de Jacob. Ces deux noms absents de la sous-partie précédente réapparaissent en force ici. Partout, il s'agit, entre les deux personnages, de la stérilité (voir les lignes ::) : Rachel n'a pas d'enfant, exige des fils, Élohîm lui a refusé la fécondité, elle veut avoir des fils quand Bilha enfantera. Le 1^{er} morceau oppose la réalité de la stérilité au désir impérieux de Rachel ; dans le 2^e, Jacob identifie en Élohîm le responsable du problème — la question « Suis-je à la place d'Élohîm ? » occupant le centre ; dans le 3^e, Rachel imagine une solution pour réaliser malgré tout son désir : puisque Jacob n'est pas à la place d'Élohîm, Bilha prendra celle de Rachel¹⁴ !

Les deux premières sections se rapprochent en outre du fait qu'il y est fait mention des émotions ou sentiments de Rachel d'abord, de Jacob ensuite, et que ces états d'âme déterminent le discours qui suit. De plus, le second discours répond clairement au premier : au « sinon je suis morte » de Rachel correspond le « suis-je à la place d'Élohîm ? », celui qui donne vie et mort — ce dont Jacob est évidemment incapable ; au « pour moi des fils » répond le « loin de toi un fruit du ventre », qui souligne précisément le problème de Rachel. Dans la troisième et dernière parole (v. 3), celle-ci indique à Jacob ce qu'il peut faire pour satisfaire son exigence initiale de lui donner des fils. On notera à ce propos que le rapport clair entre les premiers mots de Rachel au v. 3 et l'action relatée ensuite met en évidence une différence notable : après avoir simplement présenté Bilha en vue d'un rapport sexuel, Rachel fait de cette servante l'épouse de Jacob, l'expression « donner pour femme » étant claire à ce sujet.

Ces premières observations peuvent être complétées par un *close reading* de cette altercation entre Jacob et l'épouse préférée. Depuis le verset 6 du chapitre 3, le lecteur sait que la convoitise naît dans le regard : « Rachel vit qu'elle n'avait pas enfanté pour Jacob et Rachel jaloussa sa sœur ». On notera comment la chose est racontée : ce qui focalise l'attention de Rachel, c'est son propre manque, le résultat de la stérilité dont le lecteur a été informé en 29,31b. Quoique préférée, elle se met à souffrir du manque d'enfant. Or, bien qu'une nouvelle scène commence, l'entame de la phrase (un wayyiqtol) souligne la continuité avec ce qui précède. La fécondité de Léa qui a quatre fils, ainsi que son sentiment d'être comblée à la naissance de Juda n'est dès lors pas sans lien avec le regard que Rachel porte sur elle-même quand elle se voit incapable d'« enfanter pour Jacob », à l'inverse de Léa qui s'exclamait : « j'ai enfanté pour lui trois fils » (29,34).

Or, le fait d'avoir donné ces trois fils à son mari a valu à Léa l'attachement de ce dernier. On comprend dès lors que Rachel ressente le manque d'enfant d'autant plus puissamment que Léa semble moins affectée par le manque d'amour. Face à cela, sa beauté et l'affection de Jacob ne suffisent plus : il lui faut des fils

¹⁴ Dans le 3^e morceau, le nom de Rachel disparaît pour laisser place à celui de Bilha, qui, mentionné 2 fois, fait pendant au double Rachel du 1^{er} morceau.

comme sa sœur. Ce désir mimétique qui fait naître en elle la jalousie la pousse à agir. Mais alors que sa sœur a reconnu à deux reprises que c'est YHWH qui lui a permis d'enfanter (v. 32 et surtout 33), Rachel ne s'adresse pas à lui. Elle se tourne vers celui dont l'amour ne peut combler son manque. Sa parole brusque, son ton agressif trahissent sa profonde insatisfaction. « Donne-moi des fils, sinon je meurs ». Ces mots — les tout premiers que Rachel prononce dans le récit¹⁵ — font écho à deux paroles que le lecteur connaît. Quand, après sept ans de service, Jacob réclame Rachel à Laban, il emploie le même impératif, *hābā*, où transparaît toute son impatience aiguësée par l'attente (29,21 : « Donne ma femme ! »). La seconde phrase rappelle quant à elle les mots qu'Ésaü adresse à Jacob au retour de la chasse : « Voici que je suis sur le point de mourir ». L'exagération manifeste de cette phrase est le symptôme d'une envie impérieuse à satisfaire sur-le-champ¹⁶.

Ainsi donc, poussée par l'impatience et l'envie d'être exaucée sans délai, Rachel met en cause Jacob, lui reprochant implicitement son manque, celui qui l'empêche de vivre¹⁷. Mais si Rachel parle ainsi, c'est en raison de sa jalousie. Or, on sait que le jaloux, parce qu'il souffre, pense spontanément que le problème ne vient pas de lui mais de l'autre, et que c'est donc à ce dernier d'agir pour que sa souffrance cesse. Du reste, le fait que Rachel se livre à un chantage à la mort révèle combien elle « crève » de jalousie tant qu'elle reste privée de ce dont sa sœur est pourvue.

À l'agressivité jalouse de Rachel, Jacob réagit par la colère. Mais de quoi est-elle le signe ? Le récit n'est pas assez explicite pour répondre à cette question, mais la parole que l'homme prononce sous le coup de cette colère permet peut-être de préciser un peu. Dans sa réponse, Jacob renvoie sa femme à Élohim, montrant qu'il est sur la même longueur d'ondes que Léa quand il voit dans la fécondité féminine le fruit de l'action divine (29,32.33.35)¹⁸. En ce sens, l'emploi de l'expression « fruit du ventre » (*p'ri-beten*¹⁹) renvoie davantage à la fécondité qu'aux « fils » que demande Rachel. De plus, Jacob répond au reproche à peine voilé que Rachel a formulé à son endroit et suggère qu'il n'a rien à se reprocher. En cela, sa réponse jette un trait de lumière sur la raison de

¹⁵ Les premiers mots qu'un personnage prononce sont en général significatifs de ce qu'il est (à ce propos, R. ALTER, *L'art du récit biblique*, LiRou 4, Bruxelles 1999, 105-106). Les premiers mots de Léa exprimaient son désir d'être aimée ; ceux de Rachel disent son désir d'enfant. Ces deux paroles sont symptomatiques : chacune désire ce que l'autre possède. À ce propos, ALONSO SCHÖKEL, *Dov'è tuo fratello ?*, 201-202 qui ajoute : « Il lettore che conosca [*sic*] la storia fino alla fine, ha un brivido : Rachele morirà dando alla luce il secondo figlio » (203). Autrement dit, au moment où Rachel obtiendra ce qu'elle exige ici en parlant pour la première fois (*des* fils), elle aura aussi ce qui, selon elle, la menace, la mort. Merci à Marguerite Roman pour la suggestion.

¹⁶ Voir ALTER, *L'art du récit*, 158. Dans *Genesis. Translation and Commentary*, New York 1996, 158, le même Alter compare aussi Rachel à Ésaü.

¹⁷ À sa décharge, on peut penser que Jacob peut très bien se contenter de la situation qui s'est créée : une femme qui lui a donné des fils, et une autre dont il n'a pas à partager l'amour.

¹⁸ Et cela, bien qu'en 29,31b, il ne soit pas dit que YHWH a rendu Rachel stérile.

¹⁹ L'expression est employée aussi en Dt 7,13 ; 28,4 ; Is 13,18 ; Mi 6,7 ; Ps 127,3 ; 132,11.

sa colère : aux yeux de Jacob, la critique indirecte de Rachel est d'autant plus injuste qu'elle lui prête des pouvoirs qu'Élohîm seul possède et qu'elle fait de lui le maître de la vie (« donne des fils ») et de la mort (« sinon, je meurs »).

En outre, la scène fait penser à cet autre tableau où une femme, Saraï, parle de sa stérilité à son mari (16,2)²⁰. En s'adressant à Abram, elle fait état de cette situation en ces termes : « YHWH m'a empêchée d'enfanter ». Saraï met donc la divinité directement en cause, ce qui, ici, souligne combien la parole de Rachel est odieuse. En revanche, quand Jacob renvoie celle-ci à Élohîm, ce n'est pas vers lui qu'elle se tourne, préférant faire comme Saraï qui a demandé à son mari de s'unir à sa servante pour pouvoir adopter le fils qui naîtrait de cette union (16,2 : « viens, je te prie, vers ma domestique : peut-être aurai-je un fils d'elle »). C'est ce que raconte le verset 3 où Rachel propose cette même solution à Jacob. « Voici ma servante Bilha, viens vers elle, qu'elle enfante sur mes genoux de sorte que moi aussi j'aie un fils (venant) d'elle ».

Comme Saraï, Rachel répond donc à la stérilité en contournant celui qui est le maître de la fécondité. Loin d'agir comme Isaac qui a prié YHWH d'intervenir en faveur de Rébecca (25,21), elle recourt à un stratagème purement humain : la servante enfanta « sur ses genoux » de sorte que le fils soit le sien. Mais la visée ultime de Rachel est exprimée par un jeu de sens portant sur le verbe utilisé, *bānā*, qui, en soi, signifie « bâtir », « construire ». Le sens littéral de *w^e'ibbāneh* serait donc « de sorte que je sois construite » ; mais le verbe fait penser au mot *bēn*, « fils » — d'où la traduction usuelle reprise ci-dessus. L'ambivalence donne à penser cependant que Rachel pense être construite en devenant mère, plus exactement en possédant un fils. Au fond, elle cède à une tentation humaine plutôt commune, qui consiste à croire que c'est en fuyant le manque et en le comblant plutôt que de l'assumer que l'on sera construit dans son humanité²¹. C'est là l'effet de la convoitise jalouse (sensible dans le « que j'aie *moi aussi* un fils ») : elle la pousse à mettre les autres à contribution en vue d'en tirer un profit purement personnel : Jacob doit aller vers Bilha pour qu'elle enfante, ainsi Rachel sera satisfaite sans avoir rien eu à faire d'autre que de donner un ordre²².

Tout comme Saraï (voir 16,3), Rachel semble vouloir s'assurer de la réaction de Jacob, et elle lui donne carrément une nouvelle épouse : la domestique reçue

²⁰ On se souviendra que Rébecca n'évoque pas elle-même le problème de sa stérilité et que c'est Isaac qui prend l'initiative de prier Élohîm en sa présence, et peut-être en s'opposant à elle (25,21).

²¹ Pour Rachel, il s'agit d'être construite dans sa féminité. Pour d'autres connotation de ce jeu de sens, voir A. WÉNIN, *Abraham ou l'apprentissage du dépouillement. Lecture de Genèse 11,27–25,18*, Lire la Bible 190, Paris 2016, 112-114.

²² La syntaxe hébraïque souligne cela à sa manière : un impératif (*bā'*, « Viens ! ») est suivi d'un jussif indirect à sens final ou consécutif (*w^etēlēd*, « de sorte qu'elle enfante ») puis d'un cohortatif indirect indiquant une seconde finalité (*w^e'ibbāneh*, « pour que j'aie un fils »). Sur la portée syntaxique des volitifs indirects, voir JOÛON, *Grammaire*, § 116, ou A. NICCACCÌ, *Sintassi del verbo ebraico nella prosa biblica classica*, Jérusalem 1986, § 61-64.

en « cadeau » de mariage de son père²³. Jacob ne se fait pas prier pour s'unir ensuite à elle, tandis qu'elle ne tarde pas à satisfaire sa maîtresse (30,5-8).

+ <i>Et elle conçut,</i>	Bilha,		v. 5
+ <i>et enfanta</i>		à JACOB	un fils.
- <i>Et elle dit,</i>	RACHEL :		v. 6
= Il a fait justice-à-MOI,	ÉLOHÎM,		
= et aussi	il a entendu	la-voix-de-MOI	
= et a donné	à MOI	un fils,	
:: ainsi ELLE appela	le nom-de-lui	DAN	
+ <i>Et elle conçut</i>	ENCORE		v. 7
+ <i>et enfanta, Bilha,</i>	servante de RACHEL	un fils deuxième	à JACOB
- <i>Et elle dit,</i>	RACHEL :		v. 8
= Des luttes d'ÉLOHÎM	J'AI lutté	avec la-sœur-de-MOI,	
= aussi	JE l'AI emporté,		
:: et ELLE appela	le nom-de-lui	NEPHTALÎ.	

D'un point de vue rhétorique, les deux notices de naissance des fils de Bilha sont très parallèles et elles reproduisent pour l'essentiel le schéma de celles qui relatent les maternités de Léa : conception, enfantement, parole prononcée, don du nom. Deux différences sont à noter cependant. Tout d'abord, celle qui enfante et dont il est précisé qu'elle est une servante (v. 4 et 7) n'est pas celle qui nomme : deux noms de femmes apparaissent donc, signe d'un geste d'adoption. Ensuite, la mention « à / pour Jacob » est liée par deux fois au fils qui est enfanté par la servante, alors que les paroles commentant la naissance sont centrées non sur Jacob, mais sur celle qui s'exprime, Rachel (voir les formes de 1^{re} pers. sing.). Ces déclarations impliquent Élohîm comme celles de Léa invoquaient YHWH (voir 29,32.33.35), et la première des deux (v. 6) fait écho à la deuxième de Léa (29,33) à laquelle elle reprend la séquence « [la divinité] a entendu... [moi], et a donné à moi [un fils] ». Enfin, en confrontant les mots qui, dans les paroles de Rachel comprennent une première personne, une variation apparaît : dans la première, elle est bénéficiaire des actions divines (v. 6), dans la seconde, protagoniste d'une victoire sur sa sœur (v. 8). Reprenons à présent les choses sous l'angle narratif.

²³ Il n'est pas facile d'expliquer la différence entre les deux termes hébreux désignant la domestique (*'āmā* / *šiphâ*, que je traduis respectivement par « domestique » et « servante »). Résumant la position de A. Jepsen (« *'āmā* und *šiphâ* », VT 8 (1958) 293-297), le lexique HALOT, *sub voce* *šiphâ*, écrit : « both words designate two classes of people which can be very clearly differentiated from one another ; but they would both be used together when women were being spoken of as servants. This is probably what has led to the words no longer always being used with their original distinctive meanings ». Sur cette question, voir aussi E. REUTER, « *šiphâ* », in TDOT Vol. 15 (2006) 405-410.

C'est donc un mariage que Rachel arrange entre Jacob et Bilha. De la sorte, elle introduit un tiers dans le couple, agissant comme son père Laban qui, lui aussi, a donné une autre femme à Jacob sans que celui-ci le demande et surtout le veuille. Puis, lorsque Bilha enfante un fils « pour Jacob », Rachel se l'attribue (« Élohîm a donné *pour moi* un fils »), selon les termes de son marché avec Jacob. Au passage, elle met Élohîm de son côté. Alors qu'elle ne lui a rien demandé, lui préférant un stratagème qui le contourne, elle proclame qu'il a entendu sa voix qu'elle n'a pourtant pas élevée vers lui ! Après avoir mis son mari et sa servante à son service, voilà donc qu'elle fait de même avec Élohîm.

Dans sa convoitise, Rachel se montre donc bien peu respectueuse d'autrui, agissant comme si elle avait tous les droits, comme si le fils était un dû. En effet, ses premiers mots « Dieu m'a fait justice » (*dānannî*, verbe d'après lequel elle va nommer le fils *dān*) trahissent sa façon de percevoir sa situation : à ses yeux, le fait de n'avoir pas de fils comme sa sœur était une injustice — c'est bien là une idée d'envieux. Et puisque, selon Jacob (v. 2), c'est Élohîm qui était responsable de sa stérilité, le fait qu'elle ait un fils est pour elle le signe qu'Élohîm a rétabli l'équilibre et a fait justice en lui donnant ce qu'il a aussi donné à Léa²⁴.

Au verset 7, les mots « encore » et « deuxième » soulignent la répétition peut-être inattendue — serait-ce là le point de vue de Rachel ? Quoi qu'il en soit, sa réaction lui est dictée par la jalousie envers sa sœur. Cette nouvelle naissance — dans laquelle elle n'est apparemment pour rien, à s'en tenir au récit —, elle la vit comme l'issue victorieuse de la lutte « homérique »²⁵ qui l'oppose à Léa. C'est du moins sa façon de voir. En effet, elle a seulement deux fils — et encore ! — alors que Léa en a quatre. Reste que, pour elle, c'est une victoire dans la mesure où elle a obtenu astucieusement ce qu'elle a exigé de son mari, « des fils » (v. 1)²⁶. Mais peut-être cette victoire consiste-t-elle à avoir détourné vers elle l'attention qu'Élohîm réservait à Léa. En effet, ici, il apparaît on ne peut plus clairement que c'est vis-à-vis de sa sœur qu'il était crucial pour elle d'avoir des enfants : son exclamation (*naftulê 'ēlōhîm niftaltî*) qui donnera son nom à *naftālî*, illustre donc avant tout la force de la jalousie.

Du côté de Léa, cette « victoire » de sa sœur semble avoir un goût amer, car elle fait en sorte d'avoir sa revanche (v. 9 ; voir schéma ci-dessous). D'un point de vue rhétorique, il y a peu de choses à dire : un segment bimembre pour le

²⁴ Voir ci-dessus, le rapprochement clair entre 29,33 et 30,6. Pour FOKKELMAN, *Narrative Art*, 135, le jugement divin consiste à restaurer la position de Rachel en lui donnant raison par rapport à sa sœur.

²⁵ Tel pourrait être le sens de l'expression avec « d'Élohîm » qui peut avoir une portée superlative, comme le dit SARNA (*Genesis*, 208) ; reste qu'elle associe Élohîm à sa lutte. MARKS, ed. (*The English Bible*, 69) souligne l'ambiguïté de l'expression. Voir aussi, par ex. G.J. WENHAM, *Genesis 16–50*, WBC 2, Dallas, TX 1994, 245.

²⁶ Le verbe employé pour évoquer la lutte (*ptl*) est assez rare, tandis que le substantif est un hapax. Dans les autres passages bibliques où on trouve le verbe (Jb 5,13 ; Pr 8,8 et 2S 22,27 // Ps 18,27), le verbe connote quelque chose de tortueux, de rusé. Par ex. en Jb : « Il [Élohîm] prend les sages à leur propre astuce ('ormā), il devance les intentions des rusés (*niftālîm*) ». En recourant à ce verbe, Rachel reconnaîtrait-elle implicitement qu'elle a usé de moyens tordus ?

constat, un autre pour la réaction, Léa étant sujet de tous les verbes. Dans le premier segment, c'est d'elle seule qu'il s'agit ; dans le second, de Zilpa et Jacob. Plus intéressant : au plan macro-structurel, ce verset correspond presque terme à terme à ce qui était dit de Rachel en 30,1a, 3a et 4a.

– Et elle vit,	Léa,		v. 9
:: oui ! elle a arrêté	d'enfanter,		
+ et elle prit		Zilpa servante-d' elle	
+ et elle donna-elle	à JACOB		pour femme.

– Et elle vit,	RACHEL,		v. 1
:: oui !	ELLE n'a pas enfanté	pour JACOB	
[...]			
+ Voici	la-domestique-de- MOI	Bilha , [...]	v. 3a
+ Et ELLE donna	à LUI	Bilha servante-d' elle	pour femme v. 4a

Cette symétrie souligne que l'action de Léa est en miroir de celle de sa sœur : quand elle constate ce que le lecteur sait depuis 29,35, à savoir que ses grossesses ont cessé, elle réagit en mettant en œuvre la solution que Rachel a imaginée pour avoir des enfants. Elle n'interpelle même pas Jacob, cependant : s'il a accepté sans mot dire d'épouser la servante de Rachel, peut-il faire moins pour celle qui lui a déjà donné quatre fils et refuser d'épouser sa servante ? Mais un tel mimétisme chez Léa est probablement symptomatique et révèle que, tandis que Rachel mène la lutte contre elle, elle aussi cultive semblable esprit de rivalité, dont Girard a montré combien il est générateur de violence²⁷. À ce propos, pourtant, l'absence d'allusion à Rachel (comparer avec 30,1) n'est pas sans poser question.

+ Et elle enfanta,	Zilpa servante de Léa	à JACOB	un fils	v. 10
- et elle dit,	Léa :			v. 11
= Par chance				
:: et elle appela	le nom-de-lui	GAD		
.....				
+ Et elle enfanta,	Zilpa servante de Léa ,	un fils deuxième à JACOB		v. 12
- et elle dit,	Léa :			v. 13
= Dans félicité-de- moi , oui ! ont félicité- moi				
		des filles		
:: et elle appela	le nom-de-lui	ASHER		

De même que Jacob n'est pas consulté sur l'initiative de Léa qui le dote à son tour d'une nouvelle épouse, de même il n'est pas dit qu'il « vient » vers Zilpa, à

²⁷ Voir, entre autres ouvrages, R. GIRARD, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris 1978.

la différence de ce qui est raconté de Bilha au verset 4b. Le récit fait de lui un personnage passif, alors même que la suite montre qu'il s'est uni à Zilpa.

À nouveau, le schéma des notices se répète presque à l'identique, et comme pour la naissance des fils de Bilha, la servante enfante pour Jacob, mais c'est Léa qui commente l'événement et nomme le fils de Zilpa. On constate cependant que la première étape, la conception, n'est même plus mentionnée, et c'est une autre façon d'occulter la présence de Jacob. Les faits sont relatés comme si, plus des fils lui naissent, moins il est impliqué dans ce qui se passe entre ses femmes.

Les choses sont différentes pour Léa qui, comme toujours, donne aux deux fils qu'elle adopte des noms qui correspondent aux paroles que lui inspirent leur naissance. Mais alors que son mimétisme faisait craindre un éclat de violence, c'est sa joie qui éclate, prolongeant celle qu'elle exprimait à la naissance de Juda (29,35). Il n'est même pas dit qu'elle imite Rachel qui s'emparait du fils de la servante (30,6) ou en faisait le signe de sa victoire (v. 8), et elle laisse Élohîm en dehors de l'affaire. Même Jacob et son amour tant désiré semblent s'effacer derrière le plaisir qu'elle éprouve : « Par chance » (*bāgād*)²⁸ ou, selon le Qeré, « (la) chance est arrivée », donnera ensuite le nom de *gād* ; « Par ma félicité (*b^e'ošrî*) : oui ! des filles me félicitent (*'išš^erûnî*) » servira à nommer *'āšēr*.

L'impression globale qui ressort de ces réactions est un sentiment de bonheur paisible et serein que Léa goûte comme si, dans la lutte que sa sœur pense avoir remportée, elle se situait au-dessus de la mêlée. Même lorsque la naissance d'Asher annule l'avantage que Rachel a cru prendre et la donne victorieuse dans la mesure où les fils des servantes se neutralisent, elle ne fait aucune allusion à une lutte. C'est alors que survient un événement inattendu.

Même s'il s'agit d'une vignette narrative, la disposition rhétorique est intéressante à observer (voir schéma, page suivante). Dans les *morceaux extrêmes*, Rachel est absente au contraire de Léa, bénéficiaire de l'action de son fils d'abord (v. 14a), protagoniste avec son mari ensuite (v. 16). Ils contiennent tous deux des compléments de temps et mentionnent la campagne : les mandragores que Ruben y trouve et fait venir (*bw' hifil*) « vers Léa » permettent à celle-ci de faire en sorte que Jacob vienne « vers elle » (*bw' qal*). Dans le *morceau central*, un même schéma se répète : l'une des deux sœurs parle à l'autre des mandragores du fils de Léa (terme final de chaque segment, répété une 4^e fois dans le dernier morceau, v. 16). Les paroles du dialogue contiennent toutes un terme indiquant que les fruits changent de main : donner, prendre (2 fois) et « en échange de » (*taḥat*). Enfin, l'expression « coucher avec [Léa] la nuit » fait fonction de terme final des deux derniers morceaux.

²⁸ L'expression a sans doute ce sens. En Is 65,11, Gad est le dieu cananéen de la bonne fortune, de la chance (voir SARNA, *Genesis*, 208). Les massorètes lisent *bā' gād* (« chance est arrivée »).

:: Et il alla, :: et il trouva :: et il fit venir	RUBEN, <i>des mandragores</i> <i>eux</i>	aux jours de moisson dans <i>la campagne</i> vers Léa	des blés, la mère-de-LUI.	v. 14
- Et elle dit, = DONNE donc	RACHEL , à MOI	à Léa : <i>des mandragores</i>	DU FILS-DE- toi .	
- Et elle dit = Est-ce (trop) peu	à ELLE : PRENDRE-TOI pour-PRENDRE aussi	L'HOMME-DE-moi <i>les mandragores</i>	DU FILS-DE- moi ?	v. 15
- Et elle dit, = Pour cela,	RACHEL : IL couchera EN ÉCHANGE	avec toi <i>des mandragores</i>	LA NUIT , DU FILS-DE- toi .	
:: Et il vint, :: et elle sortit,	JACOB , Léa ,	de <i>la campagne</i> à la rencontre-de-LUI	AU SOIR	v. 16
- Et elle dit : = vers moi = oui, un salaire,	TU viendras ! j'ai salarié pour-TOI	avec <i>les mandragores</i>	DU FILS-DE- moi .	
:: Et IL coucha	avec elle	pendant LA NUIT ,	LUI .	

Du point de vue narratif, l'action ne rebondit pas à cause de Rachel dont on pouvait attendre une nouvelle initiative après le « match nul » que scelle la naissance du second fils de Zilpa. C'est le hasard — ou la providence ? — qui donne à Ruben de trouver des mandragores ou pommes d'amour (*dūdā'im*²⁹), fruits « considérés, encore de nos jours, comme un aphrodisiaque, un remède pour favoriser la génération et la conception »³⁰. Ce fils aîné, dont la naissance à éveillé chez une Léa humiliée l'espoir de conquérir enfin l'amour de Jacob (voir 29,32b), amène logiquement à sa mère ces fruits grâce auxquels elle peut espérer attiser l'affection voire l'amour chez son mari. Mais voilà : les mandragores sont également intéressantes pour une femme stérile qui peut en attendre des effets fertilisants. C'est probablement ce qui pousse Rachel à adresser une demande à sa sœur³¹. Formulée poliment — « Donne-moi, je te prie (*nā'*) » — la requête est également pleine de retenue puisqu'elle porte sur quelques fruits trouvés par Ruben — « des (*min*) mandragores de ton fils ». Est-elle encouragée par la sérénité de sa sœur lors les récentes naissances, tout en restant prudente de peur de l'effaroucher ? Toujours est-il que la réponse est cinglante.

²⁹ Les lexiques (BDB, ZORELL, *HALOT*) relient le mot à *dōd* qui désigne (entre autres choses) le bien-aimé ou l'amour. Voir l'association des deux termes en Ct 7,13-14 (SARNA, *Genesis*, 209).

³⁰ H. FREMEN – J.-C. MARGOT, « Mandragore », in P.-M. BOGAERT *et al.*, ed., *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Turnhout 2002, 788. Voir aussi ALONSO SCHÖKEL, *Dov'è tuo fratello ?*, 203, ou TURNER, *Genesis*, 131.

³¹ FOKKELMAN (*Narrative Art*, 137) a une jolie formule : « both wives have a serious “deficiency” [...] which they plan to eliminate for each other by a creative compromise ». Il omet de souligner que l'initiative de ce compromis revient à Rachel.

« Est-ce trop peu que tu aies pris mon homme pour que tu prennes aussi les mandragores de mon fils ? » Léa accuse sa sœur de la priver de tout : et de son homme, et des fruits au moyen desquels elle peut espérer se l'attacher. Les modifications du lexique et de la syntaxe sont symptomatiques : là où Rachel parlait de « *donner des mandragores* », Léa parle de « *prendre les mandragores* », en insistant sur le verbe, d'ailleurs. Une telle exaspération est tout à fait inattendue après l'humeur paisible et heureuse qu'elle affichait dans la scène précédente³². Sa cause est claire dès les premiers mots : c'est la jalousie vis-à-vis de Rachel qui la rend profondément amère au point qu'elle se montre on ne peut plus agressive.

Mais à quoi Léa fait-elle allusion quand elle dit que Rachel lui a pris son homme ? Sans doute aux événements qui ont entouré les deux mariages et ont eu pour résultat que Jacob s'est attaché à la femme aimée (29,30a), Léa se voyant dès lors privée d'amour (29,32). Il n'est pas impossible non plus que soit aussi en cause la ruse de Laban qui lui aurait laissé croire qu'elle serait l'unique épouse. Mais ces motifs remontent loin. Et lors de la naissance de Lévi, on l'a vu, la relation entre Léa et Jacob a connu une amélioration. Dès lors un autre élément pourrait être intervenu depuis qui expliquerait la raison du reproche amer que Léa adresse à sa sœur.

La réponse de Rachel fournit la clé. « Pour cela, il (Jacob) pourra coucher avec toi la nuit, en échange des mandragores de ton fils ». Cette répartie suppose en effet que Rachel tenait sa sœur loin de leur mari commun, l'empêchant de dormir avec lui. Voilà comment elle lui a « pris » son homme. Or, il se pourrait que cette clé éclaire un autre détail du récit resté sans explication³³. Après la naissance de Juda, on s'en souvient, le récit enregistre simplement le fait que Léa cesse d'avoir des enfants (29,35b). À la lumière du dialogue entre les sœurs, il est permis de penser que, dans sa jalousie envers Léa qui louait YHWH suite à son rapprochement avec Jacob (29,35a et 30,1a), Rachel s'est interposée entre eux et n'a pas permis qu'ils dorment encore ensemble, lui « prenant » ainsi son homme comme Léa l'en accuse ici. Voilà ce qui se serait opposé à ce qu'elle

³² L'exaspération de Léa ressort de l'expression qu'elle emploie, « est-ce trop peu... » (*ham'af*), comme le souligne WENHAM, *Genesis 16–50*, 247 qui cite Nb 16,9 ; Jos 22,17 ; Is 7,13 et Éz 34,18. L'exagération de l'expression (*prendre les mandragores*) en est un autre signe. La rime de ses deux phrases (*'išî* et *b'ni*) renforce cette impression : c'est comme si Rachel voulait prendre le fils comme elle a pris le mari. Visiblement, « Lea antwortet mit der ganzen Bitterkeit ihrer unerfüllten Liebe zum Vater ihrer Söhne », écrit I. WILLI-PLEIN, *Das Buch Genesis. Kapitel 12–50*, Neuer Stuttgarter Kommentar Altes Testament 1/2, Stuttgart 2011, 198.

³³ On a ici un beau cas de « surprise ». Un fait n'a pas été dévoilé là où il aurait dû l'être si le fil chronologique avait été respecté. Lorsque cet événement antérieur est dévoilé, il éclaire d'une lumière inédite les faits racontés précédemment et invite à les relire pour les comprendre autrement. Sur ce mécanisme narratif, voir J.-P. SONNET, « L'analyse narrative des récits bibliques », in M. BAUKS – C. NIHAN, ed., *Manuel d'exégèse de l'Ancien Testament*, MoBi 61, Genève 2008, 71-72.

continue d'enfanter, une situation à laquelle elle répond en donnant Zilpa en mariage à Jacob pour avoir des fils à travers elle (voir 30,9)³⁴.

Revenons à la proposition de Rachel. La réaction de Léa, d'autant plus violente qu'elle était tout à fait inattendue, pousse Rachel à lui proposer un marché. Elle semble avoir compris, en effet, que si chacune campe sur ses positions, son ardent désir de fécondité (voir 30,1b) réveillé à la vue des mandragores risque de ne jamais se concrétiser. Aussi renonce-t-elle à l'envie de qui veut tout pour soi et rien pour l'autre, adoptant l'attitude opposée à celle que sa sœur lui reproche. Elle accepte alors que Léa dorme à nouveau avec Jacob, selon le désir qu'exprimait à sa façon le refus cinglant de partager les pommes d'amour. Ainsi, après avoir « mené une lutte homérique » avec sa sœur (v. 8), Rachel cherche le compromis, comme si la résistance de Léa l'avait rendue inventive pour imaginer une solution originale — elle l'avait fait une première fois quand Jacob résistait à son exigence (voir v. 2-3). Selon ce compromis, chacune permettra à l'autre d'obtenir ce qu'elle désire et qui lui laisse espérer que son propre manque sera comblé (l'amour de Jacob pour Léa, des fils pour sa sœur). Rachel montre ainsi le chemin pour que chacune reconnaisse à la fois que le désir de l'autre est légitime et qu'elle a besoin d'elle pour voir le sien satisfait³⁵. Le pas est énorme : Léa va-t-elle l'accepter ?

Le récit ne le révèle pas tout de suite puisqu'il ne mentionne pas la réponse de la sœur aînée. Au prix d'un bond dans le temps, il préfère amener le lecteur au moment où Jacob rentre de la campagne au soir, quand tombe la nuit au cours de laquelle, si Léa le veut, il pourrait partager sa couche. Puis le regard se tourne vers Léa qui sort à la rencontre du mari : suspense ! Ce sera seulement la parole de Léa à révéler l'issue du dialogue entre les sœurs. Un tel procédé permet d'accroître la tension (effet de tout retard ou ralenti), mais aussi de faire sentir l'émotion de Léa au moment où elle prononce la parole qui dévoile au lecteur ce qu'il désire savoir. En l'entendant, non seulement il apprend qu'elle a accepté l'échange proposé par Rachel, mais il peut aussi constater la jubilation de Léa, trop heureuse de pouvoir retrouver son mari : « C'est *vers moi* (donc pas vers Rachel³⁶) que tu viendras » ; et d'expliquer à Jacob qui ignore ce qui a eu lieu entre ses épouses : « Oui ! j'ai vraiment versé un salaire pour toi avec les mandragores de mon fils »³⁷.

³⁴ Dans ce cas, les commentaires de Léa lors des naissances de Gad et Asher prennent un tour ironique. Après l'éclat de Rachel (« J'ai combattu... contre ma sœur et je l'ai emporté ! »), en effet, avec les naissances des fils de Zilpa, Léa dame le pion à celle qui proclamait fièrement sa victoire. Le fait qu'elle ne mentionne pas Rachel pourrait alors être lu comme un signe de mépris.

³⁵ La tromperie qui caractérisait le conflit entre Jacob et Ésaü, mais aussi la première nuit de Léa avec Jacob (29,23-25), est totalement absente. Ici, rien n'est masqué : le marché est clair, et le récit confirmera en finale que c'est bien « lui », Jacob, qui couche avec Léa cette nuit-là. En ce sens, plus ou moins, FOKKELMAN, *Narrative Art*, 140-141, suivi par COTTER, *Genesis*, 230.

³⁶ Dans la syntaxe de la phrase, le complément prépositionnel est en évidence avant le verbe.

³⁷ On peut percevoir ici combien le discours de Léa est stylisé. La phrase censée expliquer les choses à Jacob n'est compréhensible que pour qui connaît déjà le contexte, ce qui est la position du lecteur et non celle de Jacob pour qui la phrase serait sybilline « dans les faits ». La stylisation du

On notera que le verbe employé par Léa, *śākar*, signifie aussi « engager » (contre un salaire), « louer » (contre compensation), voire « récompenser ». Mais le fait qu'elle parle de paiement renforce l'idée d'un marché passé entre les sœurs, à l'image de celui que Jacob avait passé avec Ésaü pour lui « acheter » son droit d'aînesse³⁸. Alors, le marché masquait le fait qu'il s'agissait pour Jacob de priver son frère de son bien ; ici, au contraire, toute ruse est absente, si bien que l'accord entre les sœurs signe pour ainsi dire leur réconciliation. Tant il est vrai que, par la suite, on ne trouvera plus trace d'un conflit entre Rachel et Léa.

Au terme de cette brève scène, une question se pose : si, grâce aux mandragores, Léa pense avoir obtenu ce qu'elle désirait, en sera-t-il de même pour Rachel qui en attend la fécondité ? Comme le récit des naissances reprend ensuite, on pense que la réponse à cette question va venir. On ne tardera pas à constater qu'aucune des deux n'obtiendra réellement ce qu'elle espère des mandragores : certes, Léa retrouvera son mari, mais elle n'en sera pas plus aimée qu'avant ; quant à Rachel, elle devra attendre l'intervention divine pour enfanter enfin³⁹.

Le schéma désormais bien connu des notices de naissances réapparaît donc après la « vignette » narrative sur l'affaire des mandragores. Il est reproduit à trois reprises, mais les première et troisième notices commencent par une intervention analogue d'Élohim en faveur de l'une des deux sœurs qu'il « entend » (*wayyišma' 'el*, v. 17.22⁴⁰). Une insistance particulière est réservée cependant à l'action en faveur de Rachel, notamment — par mode d'inclusion — au moyen du rappel de ce que la divinité a fait pour Léa au début de l'épisode (29,31) : la mention d'une activité mentale (« Yhwh vit... Léa » / « Élohim se souvint de Rachel ») est suivie d'une phrase identique, « et il ouvrit sa matrice », qui fait écho par opposition à « mais Rachel (était) stérile » du début. La notice de naissance de Joseph se distingue encore par sa finale. Alors que toutes les notices, à l'exception de la première⁴¹, s'achèvent avec le nom du fils, la dernière se termine sur une seconde déclaration de la mère (« disant », *lē'môr*) qui joue une deuxième fois sur le nom du fils.

discours permet par exemple de ne pas faire apparaître le nom de Rachel et a pour effet de suggérer combien ce qui compte pour Léa, c'est la relation renouvelée avec Jacob, relation qui doit rester sans ombre. Concernant la stylisation du discours dans la narration (et d'autres caractéristiques de la citation de discours), voir par ex. M. STERNBERG, « Proteus in Quotation-Land. Mimesis and the Forms of Reported Discourse », in *Poetics Today*, 3/2 (1982) 107-156

³⁸ Pour le rapprochement entre les deux passages, voir surtout FOKKELMAN, *Narrative Art*, 140-141, mais aussi HAMILTON, *Genesis. Chapters 18–50*, 175 ou ALTER, *Genesis*, 160.

³⁹ J'emprunte cette lecture à TURNER, *Genesis*, 131.

⁴⁰ La préposition et son complément produisent un effet d'écho entre le v. 17, *'el-lē'ah* (« vers Léa ») et le v. 22, *'el-ēhā* (« vers elle », c'est-à-dire Rachel)

⁴¹ Cette nouvelle inclusion rapproche les première et dernière notices qui se terminent l'une et l'autre par une déclaration de la mère comprenant un jeu de mots sur le nom du fils. Un autre élément dans le même sens est le retour en finale du Tétragramme qui, employé tout au début en 29,31, revient à la fin de 30,23, après avoir disparu depuis 30,1 au profit d'Élohim.

+ ET IL ENTENDIT,	ÉLOHÎM,	Léa	v. 17
+ et <i>elle conçut</i>	<i>et enfanta</i>	<i>pour JACOB un fils cinquième.</i>	
- et elle dit,	Léa :		v. 18
= Il a donné,	ÉLOHÎM	le salaire-de- moi	
= parce que j'ai donné	la servante-de- moi	à l'homme-de- moi ,	
:: et elle appela	le nom-de-lui	ISSACHAR.	
.....			
+ <i>Et conçut ENCORE</i>	Léa,		v. 19
+	<i>et enfanta</i>	<i>un fils sixième pour JACOB.</i>	
- et elle dit,	Léa :		v. 20
= Il a regalé- moi	d'un bon regal		
= cette fois,	il honorera- moi ,	l'homme-de- moi ,	
= oui !	j'ai enfanté	pour lui six fils.	
:: et elle appela	le nom-de-lui	ZABULON.	
.....			
+ Et après,	elle enfanta	une fille	v. 21
:: et elle appela	le nom-d'elle	DINA.	
.....			
+ Et il se souvint,	ÉLOHÎM,	de RACHEL ,	v. 22
+ ET IL ENTENDIT	vers ELLE ,	ÉLOHÎM	
+ et il ouvrit	la matrice-d' ELLE		
+ et elle conçut	<i>et enfanta</i>	<i>un fils</i>	v. 23
- et ELLE dit :			
= Il a enlevé,	ÉLOHÎM,	la honte-de- MOI .	
:: Et ELLE appela	le nom-de-lui	JOSEPH, <i>disant :</i>	v. 24
= Qu'il ajoute	YHWH	pour MOI un fils autre.	

Par ailleurs, les deux notices concernant les nouveaux fils de Léa ont en commun le fait qu'ils sont enfantés « pour Jacob » comme c'était aussi le cas pour les quatre fils des servantes (v. 17 et 19, voir v. 5, 7, 10 et 12) et que le nouveau-né est pour ainsi dire numéroté (5^e et 6^e). Cette numération — complétée par la précision que Léa a eu six fils (v. 20) — a pour effet de suggérer que Dina, malgré une notice beaucoup plus succincte, vient prendre une 7^e place qui marque une forme d'accomplissement. Celui-ci est, comme le septième jour de la création⁴², caractérisé par la différence, Dina étant la seule et unique fille de toute la série. Enfin, la deuxième partie de la déclaration concernant de Zabulon (v. 20a) se caractérise par sa proximité évidente avec celle de Lévi en

⁴² C'est ce 7^e jour (Gn 2,1-3) qui fonde la portée symbolique que je vois ici.

29,34, qu'il reprend presque textuellement, comme le montre la superposition des deux textes⁴³.

29,34	Cette fois OUI !	il se joindra <i>J'AI</i> ENFANTÉ	l'homme-de-moi POUR LUI	à moi TROIS FILS.
30,20	Cette fois OUI !	il honorera- <i>J'AI</i> ENFANTÉ	moi, POUR LUI	l'homme-de-moi, SIX FILS.

L'expression « oui ! j'ai enfanté pour lui... X fils » (*kî yāladî lô... bānîm*) en combinaison avec un chiffre (3 ou 6) n'apparaît que dans ces deux notices, ce qui contribue à leur étroit rapprochement, de même que l'adverbe « cette fois » (*happa'am*) qui, toutefois, revient également dans la notice de Juda (29,35).

Si l'on considère le texte d'un point de vue narratif, cette fois, c'est la nouvelle intervention divine en faveur de Léa qui frappe d'emblée le lecteur : Élohîm l'a entendue. Qu'a-t-il entendu d'elle, que le récit n'aurait pas mentionné ? Peut-être est-ce simplement le désir d'un fils, dont Léa a été privée tout un temps par la jalousie de Rachel et par la complicité, fût-ce passive, de Jacob. Une fois rouvert le chemin de la chambre de son homme, la divinité lui permet donc de concevoir (selon ce que Jacob dit en 30,2). À l'instar des servantes, c'est « pour Jacob » que Léa enfante. Espère-t-elle à nouveau gagner son amour en ajoutant un fils aux quatre qu'elle lui a donnés ? Toujours est-il que, dans la déclaration par laquelle elle ponctue la naissance, elle semble faire allusion à la scène précédente : « Élohîm m'a donné mon salaire » (*š'ēkārî*).

En entendant ces mots, le lecteur s'attend à ce que Léa poursuive en évoquant le salaire obtenu au moyen des pommes d'amour données à sa sœur, à savoir Jacob lui-même. Mais la suite surprend. Car Léa ajoute : « parce que j'ai donné ma servante à mon homme ». À ses yeux, Issachar (*yiššākār*) est un salaire, voire une récompense pour avoir donné Zilpa à Jacob. Bref, Élohîm a répondu à un don par un autre don. Le fait de ne pas lier le salaire aux mandragores mais de le référer à l'épisode précédent est doublement significatif. D'une part, Léa « oublie » le compromis avec Rachel, dont elle ne peut tirer aucun mérite, vu que c'est sa sœur qui a proposé l'accord : pourquoi devrait-elle être rétribuée pour cela ? N'a-t-elle pas déjà été comblée par le marché lui-même ? D'autre part, le mérite qu'elle s'attribue est réel : en donnant Zilpa à Jacob quand elle n'avait plus d'accès à lui pour lui donner d'autres enfants, elle a montré le prix qu'elle accorde à la fécondité et à la vie. Quoi qu'il en soit, sa déclaration suggère qu'elle est passée au-delà d'un conflit auquel elle ne fait plus aucune allusion puisqu'elle ne rappelle ni le compromis, ni le caractère mimétique de ce qu'elle a fait en donnant Zilpa.

⁴³ FOKKELMAN (*Narrative Art*, 139) repère le parallèle et le présente comme encadrant l'histoire.

Léa ne s'arrête pas en si bon chemin : elle aura encore deux enfants, Zabulon et Dina. C'est là un signe que la concession de Rachel ne valait pas pour la seule nuit après l'échange, mais était un renoncement à la possession exclusive du mari. Lorsque naît son sixième fils — un véritable cadeau⁴⁴, dit-elle —, Léa revient sur sa relation avec Jacob, mais le sens du verbe qu'elle utilise (*yizb'ēlēnī*) n'est pas clair⁴⁵. Quoi qu'il en soit, il exprime l'espoir d'une relation meilleure, comme c'était le cas lorsqu'elle nommait Lévi. C'est le signe que l'amélioration qui s'était vérifiée alors n'a pas duré et que la femme est toujours en manque vis-à-vis de son mari, au point d'attendre de lui un geste — l'honneur, le rang d'épouse, la cohabitation ? — qui manifeste sa reconnaissance pour les six fils qu'elle lui a donnés. À ce point, la naissance de Dina (*dīnā*) ne pourrait-elle pas constituer pour elle une sorte de plénitude par laquelle, à son tour, Élohîm lui fait justice ? Le nom de sa fille fait écho, en effet, à celui du premier fils de Bilha, Dan, que Rachel commentait en évoquant l'action de la justice divine en sa faveur (voir 30,6)⁴⁶.

La naissance de Joseph met fin au suspense portant sur la question de savoir si les mandragores auraient un effet pour Rachel. Le récit est formel sur ce point quand il insiste sur l'action d'Élohîm : les pommes d'amour ne sont pour rien dans la grossesse de Rachel⁴⁷. Se souvenant d'elle, Élohîm fait pour elle ce qu'il a fait auparavant pour Léa : il l'entend (voir 30,17) et ouvre sa matrice (voir 29,31)⁴⁸. Par cette intervention en faveur de Rachel, il traite enfin les deux sœurs en les mettant sur le même pied. L'arrivée de ce fils est saluée par une double déclaration de Rachel, qui joue par deux fois sur le nom de Joseph (*yōsēf*) placé entre les deux discours : « Élohîm a enlevé (*'āsaf*) ma honte »⁴⁹ ; « Que YHWH m'ajoute (*yōsēf*) un autre fils » (v. 23.24). Ces deux phrases visent respective-

⁴⁴ En hébreu, *zēbādānī zēbed*, qui offre la base d'un premier jeu de mots pour le nom de Zabulon (*zēbulūn*) : voir MARKS, ed., *The English Bible*, 70. Noter que le texte ne précise pas qui est l'auteur du cadeau, Élohîm (voir v. 17) ou Jacob (dont Léa parle ensuite).

⁴⁵ Le verbe ainsi traduit est un hapax biblique. Les lexiques proposent le sens de « exalter, honorer » (par ex. BDB, Zorell, *DCH*, suivis par la *BJ*) mais ALTER, *Genesis*, 161 précise tout en l'adoptant : « this meaning is no more than an educated guess ». D'autres traducteurs proposent « élever » comme épouse légitime (*HALOT*) c'est-à-dire lui donner la place ou le rang qui lui revient (*TOB* et E. Fleg). D'autres encore ont « cohabiter » (Osty, Dhorme). Pour les versions antiques, voir GIUNTOLI, *Genesi 12–50*, 168.

⁴⁶ En ce sens, WILLI-PLEIN, *Genesis. Kapitel 12–50*, 198-199 ou J.G. JANZEN, *Genesis 12–50. Abraham and All the Families of the Earth*, International Theological Commentary, Grand Rapids, MI – Edinburgh, U.K. 1993, 117.

⁴⁷ Voir en ce sens GIUNTOLI, *Genesi 12–50*, 169. Les mandragores n'auront cependant pas été inutiles : elles ont permis aux sœurs de dépasser leur conflit et de passer de la rivalité à l'échange.

⁴⁸ Le verbe *zākar*, « se souvenir », n'implique pas qu'Élohîm ait oublié Rachel. Il s'emploie souvent pour signaler un mouvement intérieur d'Élohîm, qui le pousse à agir en faveur d'une personne ou d'un groupe déterminé. Voir par ex. Gn 8,1 (Noé) ; 19,29 (Abraham) ; Ex 2,24 (Israël). Voir par ex. JANZEN, *Genesis 12–50*, 117-118.

⁴⁹ Le verbe utilisé signifie d'abord « rassembler, ramasser », mais il a aussi le sens d'« enlever, ôter » (rassembler pour porter ailleurs). Voir par ex. 2 R 5,3 ; Is 4,1 ; Jr 16,5 ; Ps 104,29, etc.

ment le passé et le futur, avec deux verbes au sens a priori opposé : « enlever » et « ajouter »⁵⁰.

La première renvoie à la naissance, pour faire une lecture théologique de celle-ci : Rachel y reconnaît l'action divine, tout en nommant la façon dont elle a vécu sa longue stérilité. Là où Léa parlait d'humiliation (*'onî*, 29,32), elle évoque sa honte (*herpāti*). La différence est subtile mais réelle : l'humiliation suppose l'action ou l'attitude d'un autre — comme la haine éprouvée par Jacob vis-à-vis de Léa ; la honte sourd quant à elle de l'intérieur même de la personne — fruit de l'infécondité chez Rachel. Malgré la différence, la frustration objective (pas d'amour ou pas d'enfant) a généré, chez les deux sœurs, un ressenti négatif qui explique en partie l'âpreté du conflit qui les a opposées.

La seconde déclaration de Rachel regarde vers le futur et s'exprime à la façon d'un souhait qui rappelle sa première parole, lorsqu'elle exigeait de Jacob qu'il lui donne « des fils » (*bānîm*, 30,1a)⁵¹. À présent qu'elle a intégré le sens de la réponse de Jacob (« suis-je à la place d'Élohîm ? », v. 2) », c'est YHWH qu'elle prie d'exaucer le désir qui est le sien, d'avoir un autre fils. Ce souhait, bien compréhensible dans le chef d'une femme longtemps stérile, acquerra des accents tragiques quand, à la naissance de cet « autre fils », Rachel mourra en lui donnant la vie (35,16-19). C'est ainsi que, lorsqu'elle aura « des fils », elle trouvera aussi la mort à laquelle, croyait-elle, la vouait sa stérilité (30,1b : « des fils, sinon je meurs »).

Après ce parcours dans un texte bien plus riche qu'il n'y paraît à première lecture, il ne sera pas inutile de rassembler les données recueillies en cours d'analyse et de proposer quelques réflexions conclusives qui resitueront le récit dans le contexte plus large de la saga familiale que raconte la Genèse. Un regard sur la structure d'ensemble permettra d'abord de ressaisir le texte,

⁵⁰ Je reprends cette idée à MARKS, ed., *The English Bible*, 70.

⁵¹ Voir aussi ALTER, *Genesis*, 162.

31	YHWH vit : oui ! détestée (était) Léa <i>et il ouvrit sa matrice</i> , et Rachel (était) stérile		
32	Et Léa <i>conçut et enfanta un fils</i>	et elle appela son nom	RUBEN ,
	oui ! elle avait dit :		
	++ Oui ! YHWH a vu mon humiliation		
	Oui ! maintenant, MON HOMME m'aimera.		
33	Et elle <i>conçut ENCORE et enfanta un fils et dit :</i>		
	++ Oui ! YHWH a entendu que je (suis) détestée		
	et il m'a donné aussi celui-ci,	et elle appela son nom	SIMÉON .
34	Et elle <i>conçut ENCORE et enfanta un fils et dit :</i>		
	++ Maintenant cette fois MON HOMME se joindra à moi		
	oui ! j'ai enfanté pour lui trois fils	ainsi il appela son nom	LÉVI .
35	Et elle <i>conçut ENCORE et enfanta un fils et dit :</i>		
	++ Cette fois, je louerai YHWH,	ainsi elle appela son nom	JUDA .
	Et elle arrêta d'enfanter.		

30,1	Et Rachel vit : oui ! <i>ELLE n'a pas enfanté</i> pour JACOB		
	et Rachel jalouosa SA sœur et dit à JACOB		
	= Allez ! <i>pour MOI des fils</i> et si non, JE (suis) morte.		
2	Et la narine de JACOB brûla contre Rachel et il dit :		
	= Est-ce que JE (suis) à la place d'ÉLOHÎM qui T' a refusé <i>un fruit de ventre</i> ?		
3	Et elle dit :		
	= Voici MA domestique Bilha , viens vers elle ,		
	= <i>qu'elle enfante</i> sur MES genoux, <i>que J'AIE un fils MOI</i> aussi d' elle .		
4	Et elle lui donna Bilha SA servante pour femme et il vint JACOB vers elle .		
5	Et Bilha <i>conçut et enfanta à JACOB un fils</i> , 6 et Rachel dit :		
	++ ÉLOHÎM m'a fait justice et aussi il a entendu MA voix		
	et il m'a donné un fils,	ainsi elle appela son nom	DAN
7	Et Bilha servante de RACHEL <i>conçut ENCORE et enfanta, un 2^e fils à JACOB</i>		
8	et Rachel dit :		
	++ Des luttes d'ÉLOHÎM J'AI lutté avec MA sœur,		
	aussi je l'ai emporté,	et elle appela son nom	NEPHTALI .
9	Et Léa vit, oui ! <i>elle a arrêté d'enfanter</i> ,		
	et elle prit Zilpa sa servante et elle la donna à JACOB pour femme.		
10	Et Zilpa servante de Léa <i>enfanta à JACOB un fils</i> 11 et Léa dit,		
	++ Par chance !	et elle appela son nom	GAD .
12	Et Zilpa servante de Léa <i>enfanta un 2^e fils à JACOB</i> 13 et Léa dit,		
	++ Dans ma félicité, oui ! m'ont félicitée des filles	et elle appela son nom	ASHER .

14	Et Ruben alla, aux jours de moisson des blés,		
	et trouva des mandragores dans la campagne et il les amena vers Léa sa mère.		
	Et Rachel dit à Léa = Donne-moi donc des mandragores de ton fils.		
15	Et elle lui dit :		
	= Est-ce (trop) peu que tu aies pris MON HOMME		
	= que tu prennes aussi <i>les</i> mandragores de mon fils ?		
	Et Rachel dit :		
	= Pour cela, il couchera avec toi la nuit en échange des mandragores de ton fils.		
16	Et JACOB vint de la campagne au soir et Léa sortit à sa rencontre		
	Et elle dit :		
	= vers moi tu viendras !		
	= oui, j'ai payé un salaire pour toi avec les mandragores de mon fils.		
	Et il coucha avec elle pendant la nuit, lui.		
17	Et ÉLOHÎM entendit Léa		
18	et elle <i>conçut et enfanta pour JACOB un 5^e fils</i> / 18 et Léa dit :		
	++ ÉLOHÎM a donné mon salaire		
	car j'ai donné ma servante à MON HOMME,	et elle appela son nom	ISSACHAR .
19	Et Léa <i>conçut ENCORE et enfanta un 6^e fils pour JACOB</i> , 20 et Léa dit		
	++ Il m'a régélé d'un bon régal ; cette fois, MON HOMME m'honorera,		
	oui ! j'ai enfanté pour lui six fils,	et elle appela son nom	ZABULON .
21	Et après, <i>elle enfanta une fille</i>	et elle appela son nom	DINA .
22	Et ÉLOHÎM se souvint de Rachel , et ÉLOHÎM l' entendit et <i>il ouvrit sa matrice</i>		
23	et elle <i>conçut et enfanta un fils et dit :</i>		
	++ ÉLOHÎM a enlevé ma honte,	24 et elle appela son nom	JOSEPH ,
	<i>disant</i> ++ Que YHWH ajoute pour moi <i>un autre fils</i> .		

La structure de l'ensemble du texte n'appelle guère de commentaires. Dans les limites d'une inclusion entre le terme initial du premier (29,31) et du dernier morceau (30,22)⁵², il est composé de trois sous-parties. On y voit s'alterner récit et rapports de naissance, ces derniers étant aisément identifiables par la répétition d'une même suite d'expressions (parties grisées) : concevoir et enfanter un fils, appeler son nom avec le nom de l'enfant. Entre les deux se glisse une déclaration de la mère qui introduit le nom donné par un jeu de mot situant la naissance par rapport à ce qui se passe pour la mère (adoptive). Des variantes sont repérables dans ce schéma : pour Ruben, le nom précède la déclaration qui est absente pour Dina et est redoublée pour Joseph ; par ailleurs, la formule est simplifiée pour les deux naissances de Zilpa (v. 11-12). Ces notices sont groupées en trois blocs de quatre : les 1^{er} et 3^e blocs concernent les fils de Léa et Rachel ; le 2^e, au centre, rassemble les fils des servantes, Bilha et Zilpa. À noter aussi la présence de la divinité (YHWH ou Élohîm) dans les 1^{er} et 3^e groupes, où la déclaration des femmes à son propos est corroborée par le récit (29,31-35, voir v. 31 ; 30,17-23, voir v. 17 et 22). Il est également présent au centre, mais seulement dans des déclarations des personnages (30,2.5 et 8).

Les 2^e et 3^e sous-parties débutent chacune par une section narrative. Les reprises relevant de la rhétorique à proprement parler sont rares, mise à part l'alternance des marqueurs de dialogue (« dire [à] ») que l'on ne trouve que dans ces sections. Mais d'autres ressemblances sont remarquables. Endossant le rôle de protagoniste principal, Rachel y provoque un dialogue, ici avec Jacob, là avec Léa : animée par le désir d'enfants, elle interpelle l'autre par une requête. Celle-ci provoque une réaction énergique de l'interlocuteur qui, animé par la colère, oppose à la demande une fin de non-recevoir. Mais Rachel trouve ensuite une solution au blocage qui s'est ainsi créé et obtient ce qu'elle demandait : un fils et des mandragores. De part et d'autre, la finale est marquée par l'union entre Jacob et une femme : Bilha d'abord (v. 4), Léa ensuite (v. 16b). En outre, ce sont les seuls morceaux où Jacob participe réellement à l'action. Dans la seconde sous-partie, une autre symétrie est repérable, car le segment bimembre du v. 9 à propos de Léa fait écho aux premier et dernier segments de la section narrative concernant Rachel (v. 1a et v. 4), tout en reprenant le dernier segment de la 1^{re} sous-partie (v. 35b).

Dernière répétition à relever : les cinq occurrences de l'expression « mon homme » se lisent dans les sous-parties externes et sont le fait de la seule Léa. À l'exception de l'occurrence centrale (v. 15a), elles se trouvent dans les déclarations commentant les naissances de quatre fils de l'aînée (29,32.34 et 30,18.19).

⁵² Autre élément de l'inclusion, la première déclaration de Léa, d'une part (« YHWH a vu mon humiliation ») et la première de Rachel, d'autre part (« Élohîm a enlevé ma honte »).

BRÈVES RÉFLEXIONS SUR LA FILIATION

Le texte qui vient d'être analysé est donc entièrement centré sur la question de la filiation, non seulement en raison des douze notices de naissances qu'il contient, mais aussi parce que les deux sections narratives ont elles aussi pour objet principal le désir d'enfant. Voilà qui rappelle une évidence : la filiation est d'abord et avant tout affaire de naissance. Tout être humain naît fils ou fille et est tel en lien avec sa mère et son père. À ce propos, dès la première histoire de frères (Gn 4,1-16) et à de nombreuses reprises⁵³, la Genèse raconte combien les relations entre les parents et leur position vis-à-vis de chacun des enfants, mais aussi plus globalement les circonstances de la naissance de ceux-ci, exercent une influence déterminante sur eux et leur devenir. Quant au nom donné au nouveau-né, il imprime profondément sa marque sur son identité. La longue relation que la Genèse consacre à la naissance des fils de Jacob en 29,31-30,24 illustre cela à sa façon pour autant qu'on la replace dans le contexte où elle s'inscrit : la saga des patriarches, plus spécifiquement l'histoire de Jacob.

Les fils dont la naissance est racontée ici seront par la suite les protagonistes d'événements plutôt sombres et s'illustreront par la dissimulation, le mensonge, la violence ou encore la vengeance : la ruse des frères de Dina prélude au massacre de la population mâle de Sichem et au pillage en règle de la ville (Gn 34) ; Ruben fait affront à son père en couchant avec Bilha après la mort de Rachel (35,22) ; la haine vis-à-vis de Joseph pousse ses frères à se débarrasser de lui puis à mentir à leur père pour se venger de sa préférence pour le fils de Rachel (37) ; Juda trompe Tamar sans vergogne avant de décider de l'envoyer au bûcher à la première occasion (38).

Une telle manière d'être n'a-t-elle pas plus d'un point commun avec ce qui se passe dans le contexte où ces fils sont nés et ont grandi⁵⁴ ? Ce contexte, c'est en effet la lutte entre leurs deux mères, chacune voulant à tout prix ce dont l'autre est pourvue et dont elle-même est privée. À trois reprises, du reste, le récit fait sentir toute l'âpreté de cette lutte : quand Rachel exige de Jacob qu'il lui donne des fils tant est grande sa jalousie envers sa sœur (30,1), lors de la naissance de Nephtali quand elle dit avoir remporté sa lutte contre Léa (v. 8) et quand celle-ci l'agresse verbalement l'accusant de lui avoir pris son mari (v. 15). Ruben, du reste, sera lui-même entraîné dans cette querelle (v. 14), de même que les servantes seront instrumentalisées par des maîtresses soucieuses de satisfaire leur envie d'enfant (v. 3-12).

⁵³ Voir à ce propos A. WÉNIN, « Des pères et des fils. En traversant le livre de la Genèse », in *Revue d'éthique et de théologie morale* 225 (juin 2003), 11-34 et, plus récemment, « La fraternité, projet éthique. Histoires de frères dans la Genèse », in M.-J. THIEL, M. FEIX, ed., *Le défi de la fraternité*, Theology East-West. European Perspectives 23, Zurich 2018, 189-206.

⁵⁴ En ce sens, W. BRUEGGEMANN (*Genesis*, Interpretation, Atlanta, GA 1982, 253) écrit : le récit de Gn 29,31-30,24 « portraits the way to the next generation as a way of conflict. The sons are born in rivalry, envy, and dispute. [...] They are [...] children, yearned for, given, yet given in the midst of anguish ».

C'est dans cette atmosphère polluée que naissent donc les douze enfants de Jacob et qu'ils reçoivent leur nom lié à une déclaration de leur mère, parfois adoptive. Point commun de ces déclarations : elles reflètent le désir, l'exaspération, la satisfaction ou la jubilation de Léa et Rachel au cœur de la lutte qui les oppose. C'est pourquoi elles sont largement autocentrées⁵⁵ et ne mettent jamais le fils lui-même au cœur de ce que dit sa mère. Les enfants sont de la sorte pris en otage des états d'âme de leur mère respective et de la tension entre elles qui en résulte.

Mais si les sœurs se jaloussent et se disputent avec fougue, c'est parce qu'elles ont été victimes l'une et l'autre de la ruse de leur père qui, trompant habilement son neveu et beau-fils, l'a contraint à travailler deux fois sept ans pour épouser celle qu'il aimait. De sœurs qu'elles étaient, dès leur mariage, elles deviennent des rivales dans une lutte inégale : amoureux depuis le départ de Rachel, Jacob a d'autant plus de raison de détester Léa que sa présence à son côté lui rappelle qu'il s'est fait rouler dans la farine, lui le rusé renard⁵⁶. En outre, la tension qui se noue entre Laban et Jacob précisément autour de ces mariages évoluera vers un conflit ouvert, dont les fils seront des témoins de première ligne (30,25–31,42). Certes, ces disputes familiales ne finiront pas dans la violence, mais la génération suivante aura bien moins de retenue, l'escalade étant une sorte loi inhérente à la méchanceté⁵⁷.

La vive tension entre les sœurs est d'autant plus exacerbée que, tout au long de cet épisode, Jacob est quasiment absent en tant que protagoniste. Comme l'écrit justement David Cotter, « Jacob here is more acted upon than acting »⁵⁸. Mis à part le don du nom à Lévi, il ne fait que réagir à l'interpellation aussi brusque qu'injuste de Rachel (30,1-2) puis se laisser attirer par Léa, toute heureuse de l'amener dans son lit (30,16). Cette passivité n'est pas sans conséquence au sein de la famille. Jacob dont on apprend bientôt qu'il est plein de zèle et d'imagination dans la gestion du bétail (30,37-42) donne de lui l'image d'un mari faible qui ne semble guère concerné en tant que père. Dans ces conditions, faut-il s'étonner que ses fils auront si peu d'égards pour lui, jusqu'à ce que la patiente pédagogie de Joseph les amène à le voir avec d'autres yeux et à le respecter enfin ? Élevés sans père, ou presque, et par des mères pleines d'envie, n'était-il pas inévitable qu'ils aient du mal à intégrer la nécessité de la limite, sans laquelle aucun vivre-ensemble n'est possible, que ce soit hors de la famille ou en son sein ?

⁵⁵ Dans ces 11 déclarations (longues d'une à trois lignes), on compte pas moins de 27 marques de 1^{re} pers. sing. Seule la notice de Gad n'en comprend pas, et celle de Juda est centrée sur YHWH, objet de la louange de Léa.

⁵⁶ La scène des mariages de Jacob (29,15-30) fait clairement écho à celle du vol de la bénédiction par Jacob à Isaac (27,1-40) : trompeur, Jacob se voit trompé à son tour — une expérience cuisante.

⁵⁷ C'est déjà visible dans les premiers chapitres du livre, entre Gn 3 et 6.

⁵⁸ COTTER, *Genesis*, 227.

Les frères finiront par comprendre. Ce sera l'œuvre de Joseph, le fils aimé par son père, l'enfant de celle qui, dans le conflit entre sœurs, a su trouver la façon d'en sortir « par le haut » en inaugurant une relation d'échange où chacune fait droit au désir de l'autre. Ce sera aussi l'œuvre de Juda, dont la naissance a poussé Léa à se tourner vers Yhwh sans plus regarder son fils au prisme déformant de ses problèmes personnels ; ce Juda qui, avec et grâce à Tamar, apprendra qu'un père n'est jamais parfait, mais que ce n'est pas une raison pour n'avoir pas de respect pour lui ; n'est-ce pas en effet ce que cette bru pourtant délaissée a fait avec lui (Gn 38)⁵⁹ ?

Dans les récits de la Genèse, la filiation n'est pas une mince affaire. Il s'agit en effet, pour un fils ou une fille, d'assumer un héritage. Si celui-ci est rarement sans richesse à valoriser, il peut aussi receler bien des pièges voire être si lourd qu'il risque de compromettre l'avenir des fils. Ce constat qui ressort de la lecture des textes ne nourrit cependant pas de pessimisme. Pas de *fatum*, de destin prédéfini par les dieux : sur ce point, la Bible est l'opposé de la tragédie grecque. Rien n'y est perdu d'avance, car elle raconte l'existence de chemins, certes étroits, qui conduisent à la vie. Pour les trouver, il faudra — à l'image de Juda et de Joseph — cultiver une sagesse qui apprenne conjuguer deux maximes apparemment contradictoires : « l'homme abandonnera son père et sa mère... » (Gn 2,24) et « alourdis (honore) ton père et ta mère » (Ex 20,12).

Faculté de théologie/Institut RSCS
UCLouvain
Grand-Place 45 / L3.01.01
B – 1348 Louvain-la-Neuve
Email : andre.wenin@uclouvain

André WÉNIN

RÉSUMÉ

La filiation est au cœur du récit relatant la naissance des fils de Jacob en Gn 29,31–30,24, qui fait suite à l'épisode du double mariage avec les filles de Laban. Cet article propose une analyse rhétorique et narrative de ce texte qui, apparemment, n'a guère l'allure d'un récit suivi, les notices de naissance étant juxtaposées la plupart du temps. La conclusion tente de mettre en lumière les enjeux anthropologiques de la filiation telle qu'elle est mise en récit dans cette page souvent négligée de la saga des Patriarches.

Mots clés : fils de Jacob, Rachel, Léa, maternité, filiation, stérilité

⁵⁹ Sur le rôle de Joseph et de Juda dans la « guérison » des frères, voir A. WÉNIN, *Joseph ou l'invention de la fraternité. Lecture narrative et anthropologique de Genèse 37–50*, LiRou 21, Bruxelles 2005, ou, en plus bref, « La fraternité, projet éthique ».

ABSTRACT

Filiation is at the center of the narrative that relates the birth of Jacob's sons in Gen. 29:31–30:24, which follows the episode of the double marriage with the daughters of Laban. This article offers a rhetorical and narrative analysis of this text which, apparently, does not look like a consistent narrative, for birth records are juxtaposed most of the time. The conclusion attempts to highlight the anthropological issues of filiation as it is narrated in this often overlooked page of the saga of the Patriarchs.

Keywords: Jacob's sons, Rachel, Lia, motherhood, filiation, infertility